

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN
Séance du 10 novembre 2023

Le dix novembre deux mille vingt-trois à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 novembre 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

OBJET: Admission en non-valeur

2023_060

Madame la Maire,

PRESENTE l'état de demande d'admission en « non-valeur » transmis par la Service de Gestion comptable relatif aux titres suivants :

- 2018 – JUNET Catherine pour un montant de 1 445,65 €

PRECISE que cet état de demande d'admission en « non-valeur » de titres est présenté suite à la commission de surendettement ;

Le Conseil Municipal, après délibération :

PREND ACTE de l'état de demande d'admission en « non- valeur » précité d'un montant total de 1 446,65 €

PRECISE que les crédits suffisants seront inscrits au Budget à l'article 6541 par décision modificative et qu'un mandat sera établi pour le montant de 1 446,65 € ;

DONNE toute délégation à Madame la Maire, pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

**La Maire,
Colette ROUQUET.**

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :



Préfecture Date de reception de l'AR: 13/11/2023 048-214800898-2023_060-DE
--